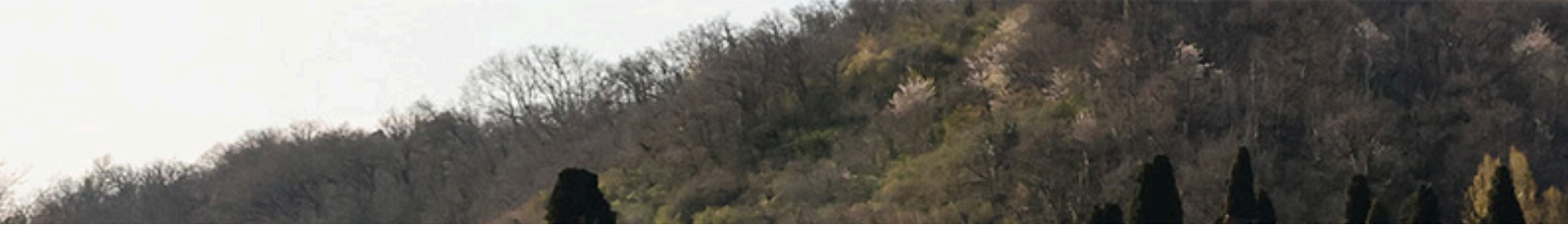

Comment faire garder vos enfants pendant les vacances ?

Loisirs Éducation & Citoyenneté
Grand Sud

Pour toute question et information :

06 63 37 93 73

Mairie de Vacquiers

PROCÉDURE D'INSCRIPTIONS À L'ALSH

1/ Retirer un dossier d'inscription ainsi qu'une fiche de réservation auprès de la directrice de L'ALAE de Saint-Sauveur ou de la direction de l'ALAE de **Vacquiers.**

2/ Compléter l'ensemble du dossier (fiches de renseignements, fiche sanitaires, signature du contrat) et joindre toutes les pièces justificatives.

3/ Remettre le dossier complet ET la fiche de réservation :

- soit auprès de la directrice de l'ALAE de Saint-Sauveur (sur les heures d'ouverture de l'ALAE)
- soit auprès de la direction de l'ALAE de Vacquiers (sur les heures d'ouverture de l'ALAE)

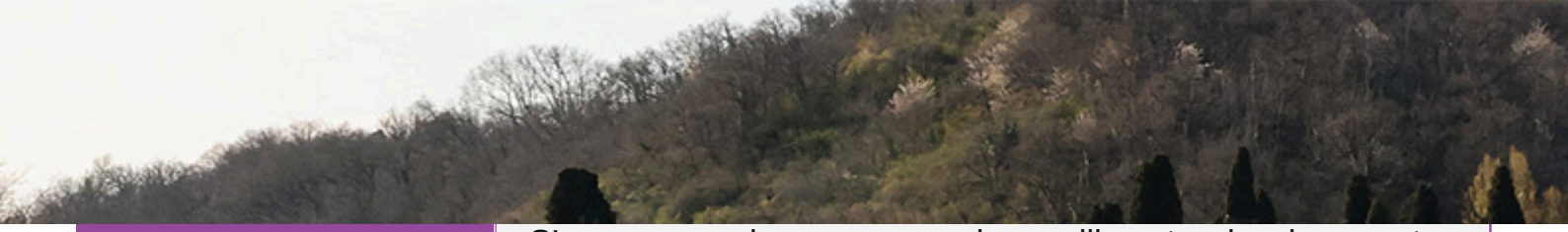

S’assurer que la personne qui recueille votre dossier annote la date, l’heure et signe votre fiche de réservation

4/ La direction de l’ALSH rentrera votre dossier ainsi que vos réservations dans notre logiciel extranet et **vous recevrez un mail pour pouvoir vous connecter à votre espace personnel**.

Dans le cas où la situation de votre enfant nécessite la mise en place d’un protocole adapté à ses besoins éducatifs spécifiques ou la prise en compte d’un accompagnement sanitaire (allergie, handicap…), merci de le signaler rapidement à la direction pour qu’un rendez-vous puisse vous être proposé afin d’accueillir au mieux et dans les meilleures conditions votre enfant.

5/ La confirmation de l’inscription de votre enfant – vos enfants - vous sera notifiée dans les meilleurs délais.

Les pré-inscriptions en ligne, pour la période du 14 au 25 Avril 2025, sur l'ALSH Saint Sauveur - Vacquiers, ouvriront, via l'extranet de LE&C Grand Sud, du 15 Mars au 23 Mars.

Les dates d'inscriptions, en ligne, pour le centre de loisirs de printemps sont prolongées jusqu'au vendredi 28 mars, 10h.
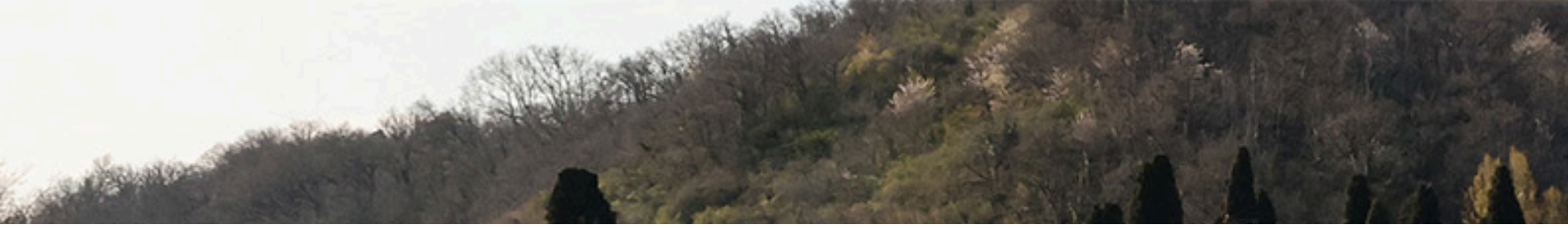
Concernant les nouvelles inscriptions (enfant n'ayant jamais fréquenté le centre de loisirs de Saint Sauveur - Vacquiers), il est demandé de récupérer et de fournir le dossier complet avant le 30 Mars, auprès de la Mairie de Saint Sauveur ou de Vacquiers, ou en faire une demande par mail, directement via l'adresse mail : alsh-saintsauveur.vacquiers@lecgs.org.